

AVIS

RÉUNION D'INFORMATION PRÉALABLE À L'INTRODUCTION D'UNE DEMANDE DE PERMIS UNIQUE

La société **ELICIO S.A.**, John Cordierlaan 9 à Ostende, informe la population qu'elle prévoit d'introduire une demande de permis unique relative à :

L'IMPLANTATION D'UN PARC ÉOLIEN DE 3 ÉOLIENNES D'UNE PUISSANCE TOTALE DE 13,5 À 21,5 MW

sur le territoire des communes de **Ferrières et Hamoir**, entre les villages de Xhignesse et Xhoris.

Conformément aux dispositions du Code de l'Environnement, cette demande de permis fera l'objet d'une **étude d'incidences sur l'environnement** et d'une **réunion d'information du public**, à laquelle chacun est invité à assister.

La **réunion d'information du public** aura lieu le :

JEUDI 5 OCTOBRE à 19H00

En la salle polyvalente **du Collège Saint Roch**
Allée de Bernardfagne 7, 4190 Ferrières

Cette réunion d'information a pour objectifs :

1. de permettre au demandeur de présenter son projet ;
2. de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
3. de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
4. de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

La présentation du projet sera disponible après la réunion à l'adresse suivante :

www.windfarmelicio.info

Des informations complémentaires sur ce projet peuvent être obtenues auprès :

- du demandeur : Madame Heidi Thoms au 04/220-10-27 ou heidi.thoms@elicio.be
- du Bureau d'étude pour la réalisation de l'étude d'incidences : CSD M. Axel Vandereycken au 081/43-40-76
- de l'Administration communale de FERRIERES : M. Vincent COURTOIS, Conseiller en Aménagement du Territoire et en Urbanisme, place de Chablis 21 à 4190 FERRIERES, au 086/409.958 ou urbanisme@ferrieres.be
- de l'Administration communale de HAMOIR : Mme Axelle RENARD, Rue de Tohogne 14 à 4180 Hamoir, au 086/21-99-30 ou axelle.renard@hamoir.be

Toute personne peut, dans un délai de 15 jours à dater du jour de la tenue de la réunion d'information, soit jusqu'au **lundi 23 octobre 2023**, transmettre **par écrit**, en y indiquant **ses nom et adresse, ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet ainsi que présenter les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences :**

- **au collège communal de Ferrières** (Place de Chablis 21 à 4190 Ferrières) ou par mail à urbanisme@ferrieres.be,
- **au collège communal de Hamoir** (Rue de Tohogne 14 à 4180 Hamoir) ou par mail à axelle.renard@hamoir.be,

Elle en adresse une copie à **ELICIO** (Heidi Thoms, John Cordierlaan 9 à 8400 Ostende ou heidi.thoms@elicio.be).